

« La Géothermie c'est maintenant !

En 2011, la facture énergétique française est de 61,4 milliards d'euros (Md€), elle s'alourdit considérablement et cumule 88 % du déficit commercial de la France. Elle représente 3,1 % du PIB, contre seulement 1 % dans les années 1990. La seule facture pétrolière se chiffre désormais à plus de 50 Md€.

Dans le cadre des futures discussions qui seront engagées très prochainement par le gouvernement avec les différents acteurs travaillant sur la promotion et le développement des « EnR » (Energie Renouvelable), l'AFPG souhaiterait que la Géothermie soit considérée à sa juste valeur (disponibilité 24h/24 et 365 jours par an) et surtout qu'elle ne soit pas oubliée.

Rappelons que la géothermie est restée le parent pauvre des Enr, malgré la mise en place il y a 3 ans du fond chaleur de l'ADEME.

La France dispose d'un réel savoir faire !

Nous disposons de projets expérimentaux de haute énergie comme Soultz-Sous-Forêt qui sont la référence à l'échelle internationale. En géothermie basse énergie la France dispose d'un nombre de réseau de chaleur géothermisés inégalés. En géothermie très basse énergie assistée par pompes à chaleur, des solutions telles que les doublets de forage sur nappe ou l'utilisation d'une technologie nouvelle basée sur la valorisation de la chaleur de la terre (sondes géothermiques verticales) permettent à la géothermie d'être utilisable sur tout le territoire national. De plus ces techniques encadrées par des normes récentes sont développées dans un souci permanent de développement durable respectueux de l'environnement.

En engageant une stratégie volontariste sur la promotion des « EnR » avec un fort accent sur la géothermie, la France pourrait prendre le leadership de cette technologie de pointe et ainsi exporter son savoir faire. Rappelons que la Géothermie est une ressource énergétique locale qui n'est pas « délocalisable » et que sa présence partout est un potentiel de création d'emplois conséquent sur tous les territoires régionaux. La géothermie, plus que jamais, est une alternative énergétique et environnementale probante, performante, accessible au plus grand nombre, qui mériterait une place privilégiée sur le marché de l'énergie en particulier thermique.

L'analyse du bilan énergétique de la France montre que 40% de nos importations sont liées aux besoins énergétiques des bâtiments.

Au stade de la conception d'un projet immobilier, la politique énergétique à réformer devrait non pas être basée sur des objectifs énergétiques à atteindre en termes de consommations (basée sur la Réglementation Thermique du bâtiment : RT 2012) mais évaluée sur le principe d'économies d'énergies conventionnelles importées.

Actuellement un projet immobilier labélisé BBC (Bâtiment Basse Consommation – seuil de performance énergétique minimal exigé réglementairement est systématiquement respecté au stade de sa conception, mais rarement atteint pendant l'exploitation. A quoi bon ce fixer des objectifs énergétiques si pendant les trente années suivantes les performances énergétiques attendues ne sont jamais respectées.

De plus il nous faut bien constater que les moteurs de calculs actuels qui permettent de valider la conception énergétique d'un projet ne font pas de distinctions significatives entre les performances énergétiques d'une solution à énergie conventionnelle comparativement à une solution à énergie renouvelable. Nous en voulons pour preuve que la plupart des projets immobiliers qui sont conçus en France aujourd'hui sur la base du label BBC sont à 80% d'entre eux équipés d'une installation au gaz.

Comment peut-on concevoir que les performances énergétiques d'une installation au gaz soient quasi équivalentes à une solution appuyée sur la géothermie ? Le comparatif énergétique en termes de résultats et de performance devrait être plus probant dès lors qu'il s'agit d'une énergie conventionnelle importée, hautement polluante et loin des performances énergétiques réelles exigées.

Pour se faire, il conviendrait très vraisemblablement dans un premier temps de revoir les coefficients de conversion des énergies entre les énergies primaires et les énergies finales, dans un deuxième temps d'imposer un seuil de 50% d'énergies renouvelables et enfin dans un troisième temps d'imposer une garantie décennale sur la performance des objectifs énergétiques vendus.

Le constat est amer, l'inflation du prix des énergies conventionnelles n'est plus crainte mais devenue une réalité. La géothermie peut et doit apporter sa pierre afin de diminuer drastiquement nos importations d'énergie fossiles.

« Le changement c'est maintenant ! ».

(Sources-Bilan Energétique de la France 2009 et 2011 ; www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

Hervé LAUTRETTE

Secrétaire adjoint AFPG
Correspondant de l'AFPG pour la Région Aquitaine



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROFESSIONNELS DE LA GÉOTHERMIE